

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PIFON DE KORHOGO SARL » en abrégé « CPK »

Siège KORHOGO DOKAHA EXTENSION, Lot 933-944,
Ilot 98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PIFON DE KORHOGO

SARL » en abrégé « CPK »

Objet : Enseignement primaire et secondaire.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social KORHOGO DOKAHA EXTENSION, Lot 933-944, Ilot 98

Dirigeant(s) M SORO N'GOLO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-KGO-2023-B-1133 du 22/09/2023 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°CI-KGO-2023-B-1133 du 22/09/2023

